



Rapport d'activités 2016

La Coordination Eau Île-de-France a fait preuve d'un énorme dynamisme en 2016, au travers de multiples activités regroupées dans ce rapport en plusieurs axes : la bataille contre les coupures d'eau, la lutte contre le réchauffement climatique, le programme d'écologie populaire « écolo, c'est économe » mis en place à Paris, le partenariat sciences citoyens (PICRI) qui donne des moyens nouveaux aux associations et aux citoyens pour construire et faire valoir leur point de vue.

2016 marque aussi l'entrée dans de nouveaux enjeux : celui du rebond de la gestion publique qui peut s'étendre avec les nouvelles possibilités offertes par la réforme territoriale et celui de l'eau en bouteille, véritable scandale environnemental et économique, que nous commençons à pointer.

Ce dynamisme nous donne plus de visibilité, médiatique notamment avec la bataille contre les coupures d'eau, mais aussi auprès des autres associations de défense des droits humains et de l'environnement. Il nous donne aussi plus de responsabilités dans la conduite de ces actions, auprès de nos partenaires, et dans l'accueil et la formation de nouveaux bénévoles.

Cela se fait à un moment où paradoxalement la situation financière de notre association est fragilisée par la baisse drastique des subventions de la région Île-de-France envers les associations environnementales.

Sommaire

- 1) La bataille contre les coupures d'eau et les réductions de débit illégales (p3)
- 2) Eau et climat : de la COP21 à Paris à la COP22 à Marrakech (p5)
- 3) Nos activités à Paris : « ECOLO, C'EST ECONOMOME » (p7)
- 4) Le PICRI : développer les capacités d'expertise des associations et des citoyen-nes (p14)
- 5) De nouveaux enjeux pour la gestion publique de l'eau dans la métropole (p20)
- 6) Eau en bouteille : environnement, business, santé (p22)

1) La bataille contre les coupures d'eau et les réductions de débit illégales

Menée depuis 2014 par la Coordination Eau Île-de-France et la Fondation France Libertés, la bataille contre les coupures d'eau et les réductions de débit s'est poursuivie avec une intensité accrue tout au long de l'année 2016.

Outre les nombreuses condamnations subies par Veolia et la Saur, les faits marquants sont la confirmation de l'illégalité des réductions de débit, le réveil d'élus et de collectivités qui refusent des avenants avec notre soutien et enfin la convergence qui s'affirme entre activistes et chercheurs.

Cette bataille concourt à la bataille plus générale en faveur du droit humain à l'eau qui marque des points au niveau international.

Les coupures d'eau se poursuivent et ...les condamnations aussi

En 2016, nous avons atteint les 1300 témoignages de coupures d'eau et de réduction de débit, recueillis par la Coordination Eau Île-de-France et la Fondation France Libertés.

Après deux jugements favorables en janvier 2016 (TI de Limoges qui condamne la SAUR le 6 janvier 2016 et le TI de Puteaux qui condamne VEOLIA le 16 janvier 2016), c'est une nouvelle victoire remportée cette fois-ci devant la cour d'appel de Versailles qui déboute la Compagnie des Eaux de Goussainville (la CEG) et la condamne à des dommages et intérêts pour coupure d'eau illégale. Deux décisions de justice ont été rendues le 12 juillet 2016 au Tribunal de Versailles pour deux cas de coupures d'eau pour impayé. Le tribunal condamne la société SAUR à 11 000 euros de dommages et intérêts pour ces deux familles dans les Pyrénées-Atlantiques et en Seine et Marne.

L'illégalité des réductions de débit est confirmée

Le tribunal d'instance d'Avignon a condamné le 18 mars 2016 la multinationale à verser la somme de 4500 euros dont 2500 euros pour préjudice moral à une famille victime d'une réduction de débit illégale. Ce jugement, sans ambiguïté, rappelle que « la mise en débit restreint de la résidence principale est manifestement illicite ». Il note aussi le caractère « intempestif » de la réduction de débit et pointe le défaut d'information des usagers. Les distributeurs d'eau ne pouvant plus, depuis la loi dite « Brottes » du 15 avril 2013, procéder à des coupures d'eau, cherchent à contourner cette interdiction en procédant à des réductions de débit d'eau. Cette pratique sera à nouveau jugée illicite par la Cour d'appel de Limoges dans un arrêt du 15 septembre 2016. La chambre civile de la Cour confirme avec force le jugement rendu le 6 janvier 2016 par le Tribunal d'instance de Limoges, en condamnant une nouvelle fois la SAUR, société de distribution d'eau, pour la pose d'une « lentille » réduisant le débit d'eau dans la maison de personnes en conflit avec elle.

Aux côtés des collectivités et des élus locaux

Les multinationales de l'eau ne s'arrêtent pas aux coupures et aux réductions de débit illégales et ont lancé une arnaque à grande échelle pour tromper les élus locaux. Elles tentent de leur imposer des avenants à leurs contrats comportant des dispositions illégales (comme les réductions de débit) et de nouvelles ponctions financières pour les collectivités et pour les usagers comme le prouve l'avenant proposé par Veolia à la commune d'Hersin-Coupigny (Pas de Calais). La dénonciation publique de cet avenant par la Coordination Eau Île-de-France et la Fondation France Libertés et leur soutien aux élus locaux qui les refusent, valent aux deux organisations un début de campagne d'intimidation de la part de Veolia (qui se poursuivra en 2017 par des plaintes en diffamation !)

Convergence entre activistes et chercheurs en sciences humaines et sociales : le colloque du 10 novembre à l'Université du Havre

L'émergence des nouveaux droits sociaux, droits aux services publics essentiels comme le droit à l'eau et au logement et la question de leur mise en œuvre dans un contexte de précarisation croissante des populations vulnérables constituent l'un des chantiers contemporains de recherche en sciences humaines et sociales où le besoin de connaissance sur le plan théorique et pratique reste important pour la conception et la mise en œuvre des politiques publiques afférentes à la transition énergétique. L'objectif du colloque est de réunir un panel d'experts afin d'échanger sur les convergences et divergences dans la gestion de ces nouveaux droits, sur la gestion publique de l'eau, bien commun de l'humanité, dans un contexte de nécessaire transition énergétique.

Avec la participation notamment de Jean-Claude Oliva, Directeur de la Coordination Eau Île-de-France, de Françoise Gigeux, Déléguée de l'Association « L'eau est le pont », de Riccardo Petrella, Politologue et économiste, Professeur émérite de l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve et de Marie Tsanga Tabi, chercheuse à l'ENGEES.

Avancées internationales pour le droit humain à l'eau

Un rassemblement de solidarité avec le mouvement irlandais Right2water s'est déroulé mercredi 14 Septembre devant l'ambassade d'Irlande à Paris, à l'appel de la Fondation France Libertés, de la Coordination Eau Île-de-France et de la Convergence nationale des collectifs de défense et de développement des services publics. Les Irlandais obtiendront gain de cause en 2017, la facturation de l'eau sera supprimée et les factures remboursées ! Le 17 novembre, la Slovénie inscrit le droit à l'eau potable dans sa Constitution. C'est le premier pays à le faire dans l'Union européenne !



Rassemblement devant l'ambassade d'Irlande à Paris le 14 septembre

2) Eau et climat : de la COP21 à Paris à la COP22 à Marrakech

Depuis la COP21 à Paris, notre association a investi un champ nouveau de propositions et d'actions autour du climat. La dimension écologique de notre activité s'en trouve renforcée. Il s'agit d'un travail de fond, sans doute mieux perçu par l'opinion, au vu de l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations climatiques et l'approche exclusive par le CO2. La situation se dégrade rapidement et les prévisions de réchauffement pour la fin du siècle sont hors de contrôle, avec des conséquences dramatiques en matière d'agriculture, d'alimentation et de santé des populations. Il devient de plus en plus évident qu'il n'y a pas que le CO2 et qu'il faut penser à l'eau et à son cycle. Il faut aussi développer une réflexion globale qui construit des passerelles entre eau, agriculture, végétation, climat, etc.

Eau, agriculture et changement climatique à Dharwad en Inde

Scientifiques, agriculteurs, pouvoirs publics, activistes et défenseurs des droits, d'une vingtaine de pays, se sont réunis à la rencontre mondiale de l'eau (Global Water Meet 2016) organisée sous l'égide de l'Université des Sciences de l'Agriculture à Dharwad, en Inde, du 24 au 26 octobre 2016, à l'initiative de Rajendra Singh, "l'homme de l'eau" en Inde. Edith Félix, co-présidente, et Jean-Claude Oliva, directeur, y ont participé pour la Coordination Eau IDF. La déclaration de Dharwad propose la création d'un Forum mondial pour élaborer un plan d'actions global de restauration des cycles naturels de l'eau et de résilience du climat, et pour porter plus loin l'esprit et le message de la rencontre mondiale de l'eau 2016.



Ouverture de la rencontre eau, agriculture et changement climatique à Dharwad

Inondations, urbanisation et changement climatique en Europe

Daniel Hofnung, co-président de la Coordination Eau Île-de-France, a participé à la conférence "inondations, urbanisation et changement climatique en Europe" le 25 Octobre à Berlin.

Rencontre sur les Khetaras à Errachidia

Le 24 septembre s'est tenue à Errachidia au Maroc une rencontre sur les khetaras organisée par l'ACME Maroc, en partenariat avec la Coordination Eau Île-de-France et la Fondation France Libertés.



Banderole annonçant la rencontre sur les khetaras à l'université d'Errachidia

Les khetaras, appelées aussi qanats dans d'autres régions du monde, sont des canalisations souterraines traditionnelles qui amènent l'eau recueillie sous les montagnes, à des kilomètres, voire à des dizaines de kilomètres de là. Elles sont à l'origine de la création de nombreux oasis, voire de grandes villes comme Marrakech, où aura lieu la COP22 en novembre. S'intéresser au bon fonctionnement et à la mise en valeur de ces khetaras, c'est promouvoir une utilisation durable de la ressource, au contraire des forages qui exploitent (et épuisent) les nappes souterraines. Il s'agit d'un enjeu concret d'adaptation et de lutte

contre le changement climatique, qui comprend une approche technique mais aussi organisationnelle et sociale du partage de l'eau.

Sous le regard des Aïns à la COP 22 à Marrakech

Avec le soutien de la Coordination Eau Île-de-France, de la Fondation France Libertés, ainsi qu'un financement participatif, l'architecte et urbaniste, Edouard Sors, a pu présenter l'exposition "le regard des Aïns" à la COP22 à Marrakech. Une action qui s'inscrit dans le cadre de notre appel "eau et climat, c'est le moment d'agir" en faveur de la redécouverte et de la défense des khettaras, un système vieux de 3 000 ans pour irriguer les espaces arides d'une eau claire à l'aide d'une technique durable et réversible...



Jeux de miroir autour du regard des aïns dans les allées de la COP 22 à Marrakech

La *Coordination eau bien commun France*, l'*ACME Maroc* et les *rencontres Eau, planète et peuples* appellent à l'utilisation de méthodes alternatives de gestion de l'eau, favorisant des cycles de l'eau plus courts et plus efficaces, et des comportements écologiques et économiques responsables.

3) Nos activités à Paris : « ECOLO, C'EST ECONOMOME »

« Écolo, c'est économe ! » est une initiative d'écologie populaire, qui met à l'honneur les savoirs, les pratiques et le bon sens des citoyen-ne-s dans la gestion de l'eau au quotidien.

Elle vise en priorité des publics socialement et économiquement défavorisés, en associant habitant-e-s et acteurs du quartier, pour favoriser une utilisation plus responsable et économe de la ressource en eau.

Ces objectifs sont :

-l'amélioration de la perception de la qualité de l'eau du robinet par rapport à la qualité de l'eau en bouteille; changement de comportement en faveur de la consommation d'eau du robinet pour la boisson :

- un changement de comportement en faveur des éco-gestes économes ;
- la réduction de la charge eau et du coût des produits ménagers dans le budget domestique ;

- l'amélioration de la compréhension des actions et du rôle d'Eau de Paris.

BILAN 2015-2016

L'édition 2015/2016 d' « écolo, c'est économe » a été particulièrement riche et foisonnante en initiatives. Elle a permis de toucher un public plus large et plus varié : femmes migrantes, enfants, familles, hommes en réinsertion professionnelle. Plusieurs centaines de personnes ont participé aux activités.

Les activités proposées se sont diversifiées également : expression et échanges autour de l'eau dans les cours de Français ; ateliers de confection de produits ménagers et cosmétiques ; prévention sur les substances toxiques pour les usagers et pour l'environnement ; atelier de recyclage de bouteilles plastiques ; atelier de décoration de carafes d'eau ; quizz et présentation du rôle de l'eau dans la nutrition ; bar à eau ; peinture subaquatique.

ATELIERS ET AUTRES ACTIVITES:

NOVEMBRE 2015 – JANVIER 2016: dans les classes de français langue étrangère, activités « porteur de parole » d'expression et d'échanges au sujet de la consommation de l'eau du robinet à Paris. // Une ou deux interventions de Stefania Molinari dans chacune des cinq classes.

Depuis début janvier 2016, 14 ateliers ont été effectués, dont un en pied d'immeuble toute une après-midi et la journée de la Fête de la nutrition ; 2 journées d'intervention dans des classes et 2 bars à eau.

- 4 ateliers de confection de produits avec Femmes Initiatives (où nous avons rencontré des femmes en majorité, mais quelques hommes aussi, de 18 nationalités différentes !), durant lesquels nous avons discuté de la ressource en eau, du rapport de chaque participant à l'eau ; nous leur avons apporté de l'information sur le droit à l'eau et nous les avons sensibilisés à la préservation de la ressource
 - Deux ateliers avec Stefania Molinari et Sarah Germain /
 - Un avec Françoise Gignoux et Sarah Germain /
 - Un atelier avec Manon Giri et Sarah Germain /
- 2 journées d'intervention de Françoise et Sarah dans les classes de Femmes Initiatives pour faire de la prévention contre les produits toxiques (apprentissage de la signalétique européenne avec les pictogrammes du danger ; discussion autour de

l'usage de produits toxiques au quotidien ; proposition de solutions pour remplacer ces produits par des produits qui ne dégradent pas la ressource en eau ni la santé,...) ;

- 2 ateliers de confection de produits avec la CAF Chevaleret, durant lesquels nous avons discuté de la ressource en eau, du rapport de chaque participant à l'eau, nous leur avons apporté de l'information sur le droit à l'eau et les avons sensibilisés à la préservation de la ressource (un avec Françoise et Sarah, un autre avec Sarah);
- 3 ateliers avec les enfants du Centre d'animation Oudiné : 1 atelier de création de « bouteilles à bulles » (recyclage de bouteilles en plastiques pour faire des bulles géantes), réalisé par Sarah en amont de l'activité en pieds d'immeuble que le centre organisait pendant les vacances de printemps. Nous avons gardé les bouteilles des enfants afin qu'ils reviennent pour l'après midi d'ateliers en pieds d'immeuble, où Françoise et Sarah tenaient un stand, et nous avons refait du produit à bulles et continué de créer des bouteilles à bulles avec les nouveaux enfants, tout en parlant de l'eau, ses fonctions, du recyclage,... Et un atelier parents-enfants de décoration de carafes d'eau afin de sensibiliser à l'usage de l'eau du robinet ;
- 1 atelier créé par Françoise et Sarah pour la journée de la Fête de la Nutrition, organisé par Paris Santé Nutrition (DASES) à la mairie du 13^e arrondissement : nous avons vu en tout 180 enfants (groupes scolaires le matin, groupes de centres aérés l'après-midi), à qui nous avons présenté le rôle de l'eau dans la nutrition ainsi que l'hygiène au travers d'un quizz ;
- 1 bar à eau tenu par Françoise pour une fête du quartier Oudiné ;
- 1 bar à eau tenu par Sarah pour les enfants du Centre social Arras ;
- 4 ateliers de confection de produits pour l'association Études et Chantiers (association de réinsertion professionnelle – en grande majorité des hommes, en situation précaire), à porte de Charenton ou sur leur lieu de travail, les wagons de la petite ceinture à la station de tram Poterne des Peupliers. durant lesquels nous avons discuté de la ressource en eau, du rapport de chaque participant à l'eau, nous avons apporté de l'information sur le droit à l'eau et les avons sensibilisés à la préservation de la ressource (deux par Manon et Sarah, deux par Sarah).

EXPOSITION :



À partir de fin avril, Françoise, Sarah et Jean-Claude Oliva ont commencé à élaborer une exposition, à vocation itinérante, autour du projet « Écolo c'est économe », avec le graphiste Arnaud Corbin ; elle comprend 14 panneaux répartis en 5 parties :

- 1 panneau introductif et 1 panneau pour conclure (en beige) ;
- 3 panneaux sur la préservation de la ressource eau – les éco-gestes, l'eau bien commun et le droit à l'eau - (en bleu);
- 3 panneaux de photos des ateliers avec des détails sur le déroulé et le but des ateliers (en sépia) ;
- 3 panneaux sur les produits toxiques et les pictogrammes du danger (en rouge) ;
- 3 panneaux de recettes de produits cosmétiques et ménagers, écologiques et économiques (en vert).

Il s'agit à la fois d'une restitution du projet, qui donne à voir le travail mené dans les ateliers participatifs, mais aussi d'une présentation de notions essentielles (quelle action mener ? L'eau bien commun ; le droit à l'eau).

Lien vers l'exposition : <http://fr.calameo.com/read/00445337441dbf4406d07>

RESTITUTION :

Pour clôturer l'année, une après-midi de restitution du projet a été organisée mercredi 6 juillet sur la péniche Petit bain (Paris 13e), où a été présentée la nouvelle exposition. Sarah et Manon ont proposé des ateliers de confection de produits cosmétiques et ménagers naturels et économiques (gommage, baume à lèvres, déodorant, liquide vaisselle), et Malvina Berguglian, peintre et plongeuse, a organisé un atelier de peinture subaquatique pour les enfants – et les plus grands. Une quarantaine de personnes ont participé aux

activités. 1000 flyers ont été imprimés pour l'événement, ainsi que 20 exemplaires d'une nouvelle édition du livret de recueil de recettes « Écolo c'est économe », créé avec l'association de cours de Français Langue Étrangère (FLE), Femmes Initiatives.

Lien vers l'article web : <http://eau-iledefrance.fr/une-journee-dete-reussie>



Un bel après-midi d'été sur la péniche Petit bain

« D'EAU, MA PAROLE ! » A « ECOLO C'EST ÉCONOME ! » 2012-2016

RÉSUMÉ

En 2012 et 2013, le projet « Eau, ma parole! » a permis de créer un dispositif d'expression et d'information innovant, à la fois tout public et accessible aux publics socialement et économiquement défavorisés, au sujet de la qualité de l'eau du robinet à Paris. En 2014, avec le projet "Ecolo c'est économe" cette expérience a été approfondie et ancrée, en introduisant une dimension de participation plus concrète autour de la fabrication de

produits ménagers et cosmétiques, dans le dialogue avec les habitants. L'expérience s'est renouvelée, diversifiée et élargie de façon considérable en 2015-2016.

Des partenariats avec les associations, les centres sociaux et la CAF, permettent de toucher des publics socialement défavorisés. Les ateliers participatifs sont l'occasion de collecter les témoignages des participant-e-s, pour créer ensemble des outils pédagogiques accessibles à tous. Les résultats du projet sont présentés lors d'un atelier de restitution exceptionnel, ouvert à tous; les outils réalisés sont employés pour l'essaimage en région parisienne.

Globalement, le projet atteint ses objectifs de participation des habitants, pour faire évoluer les comportements vers une gestion plus écologique et économe de la ressource en eau au quotidien.

PARTENAIRES

Partenaires permanents :

Centre social CAF Toussarego : accueil et promotion du projet dans le quartier Boutroux, co-animation des ateliers.

Centre social Oudiné : accueil et promotion du projet dans le quartier

Association Femmes Initiatives : co-élabore les outils pédagogiques et facilite la participation de personnes ayant des difficultés avec l'expression en langue française.

Péniche Petit Bain : accueil et promotion du projet dans le quartier et dans la ville

Nouveaux partenaires en 2016 :

Association Etudes et Chantier : accueil et promotion du projet dans le quartier, co-animation des ateliers.

Centre social Arras accueil pour activités en direction des enfants

Paris santé nutrition (DASES) : accueil à la fête de la nutrition.

Autres partenaires :

Association les machineuses : co-animation des ateliers

Réseau Vivacités : met à disposition son réseau pour la promotion du projet et pour l'échange de pratiques dans le domaine de l'éducation au développement durable

Association Starting Block : met à disposition son réseau pour la promotion du projet et pour l'échange de pratiques dans le domaine de l'éducation au développement durable.

Fondation France Libertés : participe au vernissage et offre les feuilles d'eau aux témoins du projet présents à la soirée. Participe à la promotion de l'événement.

Glob radio : réalise et publie sur le web des enregistrements audio des ateliers de rue.

Réseau les désobéissants et collectif tripleA : relaient notre offre de formation

LAI : nous intègre à l'organisation de la fête des voisins de la cité Boutroux.

Régie de quartier : nous intègre à l'organisation des animations pour l'été 2013.

CALENDRIER

2012-2013: réalisation du projet "Eau, ma parole"

2014: lancement et première édition du projet "Écolo, c'est économe"

2015-2016 : nouvelle édition et développement du projet "Écolo, c'est économe"

LE PROJET, ÉTAPE PAR ÉTAPE

NOVEMBRE 2015 – JANVIER 2016: Atelier "Porteur de parole" dans les classes de langue française, au sujet de la consommation de l'eau du robinet à Paris. // Une ou deux interventions dans chacune des 5 classes.

JANVIER – JUILLET 2016: Ateliers "Ecolo c'est économe" dans les centres sociaux CAF Toussarégo et Chevaleret, les centres d'animation Oudiné et Arras, avec les associations Femmes Initiatives et Études et Chantier. // 14 ateliers, dont la Fête de la Nutrition et un Pied d'immeuble dans le quartier Bédier-Boutroux ; 2 journées d'intervention dans des classes et tenue de 2 bars à eau. Nouvelle édition du livret pédagogique (web et brochure).

JUILLET 2016 : Présentation d'une nouvelle exposition, " Écolo, c'est économe " lors de la restitution du projet sur la Péniche Petit Bain – ateliers pour adultes et enfants de confection de produits naturels et économiques, atelier de peinture subaquatique.

EVOLUTION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Au départ, « Eau, ma parole » a constitué une expérience d'expression populaire, construite avec des gens rencontrés dans des lieux publics du 13^e arrondissement et s'appuyant sur la mobilisation de jeunes étudiants et artistes. Cette première incursion visible dans l'espace public a été suivie d'un enracinement plus profond dans le quartier au travers de partenariats noués avec des associations, des centres sociaux et la CAF, qui ont permis de mieux cibler des publics défavorisés. Tout en gardant la volonté de promouvoir l'expression des habitant-e-s, « Écolo, c'est économe » a cultivé une approche plus concrète que le simple échange oral, au travers d'ateliers de fabrication de produits ménagers et cosmétiques. Ce projet a donné naissance à des contenus plus élaborés, que ce soit le livret pédagogique avec les recettes, ou l'exposition « Écolo, c'est économe ». Dans sa dernière édition, il a touché un public plus nombreux, à la fois socialement défavorisé et diversifié (femmes migrantes, enfants et familles, hommes en réinsertion professionnelle).

Toutes les demandes d'intervention n'ont pu être satisfaites par notre équipe, ce qui montre les possibilités de développement. Cette année, les initiatives ont été animées à chaque fois par deux personnes de notre association (salarié, service civique ou bénévole), ce qui a fortement contribué à la qualité des ateliers : une personne se concentre sur la fabrication des produits et l'autre sur le dialogue avec les participant-e-s ; une démarche à renouveler si possible. Cela nous a permis aussi d'élargir le panel de nos intervenantes et de transmettre l'expérience au sein de notre équipe.

Dans cette première phase du projet, nous avons élaboré des outils (le livret, l'exposition) qui peuvent nous servir maintenant à faire connaître la démarche et à démultiplier les initiatives. Après le cap passé cette année en termes de participation, c'est le moyen d'aller encore plus loin. La question se pose aussi d'une communication plus large sur le projet.

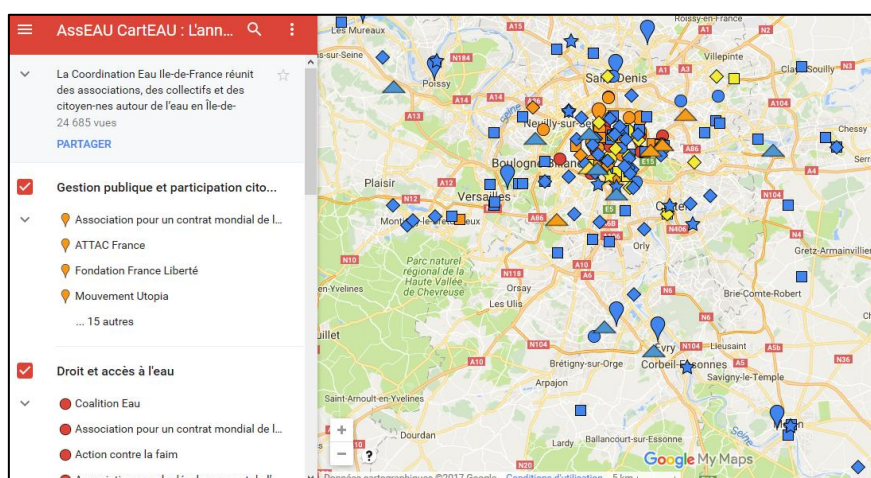
4) Le PICRI : développer les capacités des associations et des citoyen-nes

Le Partenariat institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI) soutenu par la Région Île-de-France, porté par le laboratoire Mosaïques-LAVUE de l'Université Paris X Nanterre La Défense et l'association Coordination Eau Île-de-France : « *Cartographie collaborative, expertise citoyenne : territoires de l'eau et territoires de compétences politiques en Île-de-France* » s'est pleinement déployé en 2016 au travers de cinq axes d'actions sur lesquels revient Kévin de la Croix, post-doctorant en géographie.

1. Annuaire cartographique en ligne des associations et des collectifs pour l'eau en Île-de-France

En 2013, la CEIDF a réalisé un annuaire papier des associations et collectifs pour l'eau en Île-de-France, enrichi d'une rubrique décrivant le fonctionnement et le rôle des instances de l'eau, ainsi qu'une liste des représentants associatifs présents dans ces instances franciliennes. Notre travail a consisté à réaliser une version cartographique en ligne de cet annuaire – carte google map – disponible via le site de la CEIDF (eau-iledefrance.fr). Il a également été enrichi et actualisé via un questionnaire en ligne diffusé aux associations afin d'obtenir des informations générales (présentation, réseaux, moyens de communication et d'information) mais aussi sur leurs modes de production éventuelle de cartes. Cet annuaire a pour objectif d'augmenter la visibilité du tissu associatif travaillant dans le domaine de l'eau en mettant à disposition de tous les acteurs l'ensemble des informations (contacts, activités, échelles d'action, etc.). Il a aussi pour avantage de mettre en lumière le travail effectué en ce domaine par ces associations, dans le but de favoriser les relations entre celles-ci et les citoyens et également entre associations elles-mêmes.

Cet annuaire propose un repérage de ces associations (36% sont domiciliées à Paris) par périmètres d’actions via un code couleur correspondant – rouge pour l’international (8%), orange pour le national (16%), jaune pour le régional (11%), et bleu pour le départemental (66%) – et par des figurés spécifiques en fonction des différentes thématiques et actions abordées : gestion publique et participation citoyenne (19 associations) / droit et accès à l’eau (34 associations) / environnement et santé (71 associations) / information, culture et formation (62 associations) / sport (12 associations) / consommation et logement (16 associations). Pour chacune d’elles est rédigée une fiche descriptive portant le nom, la présentation et les objectifs de la structure ainsi que ses contacts.



L'annuaire cartographique des associations pour l'eau en ligne

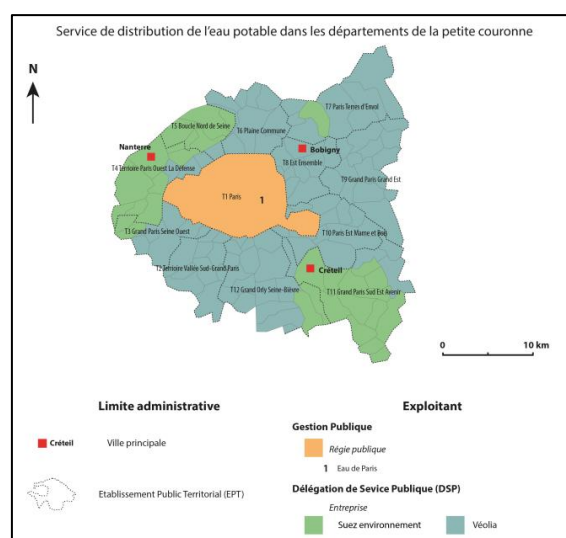
2. Atlas des services de distribution de l’eau potable en Île-de-France

Dans le cadre de la politique de décentralisation, le gouvernement a légiféré sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe). Cette loi promulguée en août 2015 donne de nouvelles compétences aux collectivités territoriales. Les communes qui étaient jusqu’alors en charge de la distribution de l’eau potable doivent désormais transférer cette compétence à leurs intercommunalité à l’horizon 2020. Dans le cas spécifique de la Métropole du Grand Paris, cette compétence a été transférée aux 12 nouveaux Établissements Publics Territoriaux (EPCI) au 1^{er} janvier 2016 ; ils doivent décider avant le 1er janvier 2018 comment ils vont l’exercer. Cette échéance conduit ces EPCI à devoir faire un arbitrage entre un mode de gestion de l’eau en régie ou en délégation de service publique (DSP). De multiples mouvements politiques et associatifs militent pour le choix de la gestion publique en opposition aux services de DSP des entreprises Veolia et Suez en situation de quasi duopole en Île-de-France.

Afin d’analyser ces dynamiques politiques, économiques et sociales en cours, il est nécessaire de comprendre la répartition de ces modes de distribution d’eau potable à l’échelle de la région. Or il est difficile de trouver ces informations actualisées et accessibles au plus grand nombre aussi bien auprès des services de l’état (base de données SISPEA

datant de 2015), des sites des entreprises de distribution d'eau (informations diffuses), et des communes (informations manquantes ou lacunaires).

C'est pourquoi un atlas des services de distribution de l'eau potable de la région a été entrepris afin de rendre compte de l'état de la répartition des différents modes de gestion à l'échelle régionale. La représentation cartographique permet de synthétiser et rendre accessible cette information à différentes échelles : régionale, départementale, et au niveau des EPCI. A chaque niveau, deux cartes sont réalisées : l'une figurant dans un cas la répartition des modes d'exploitation – régie ou DSP –, l'autre celle des exploitants – service public (régie ou syndicat intercommunal) ou DSP (Suez, Veolia).



3. Co-organisation d'un séminaire : « Au-delà des dispositifs participatifs institutionnels : quelles formes alternatives de participation à la démocratie de l'eau ? »

Dans le cadre des réflexions menées sur les recherches participatives, un colloque national a été organisé en collaboration avec la Chaire "Capital Environnemental et Gestion Durable des Cours d'Eau" (UMR GEOLAB, SHEMA), à l'université de Limoges du 17 au 18 novembre 2016 (altereau-unilim.sciencesconf.org). Ce colloque a questionné les limites de la notion de démocratie participative dans les domaines de la gestion de l'eau – des milieux aquatiques continentaux de surface et souterrains jusqu'aux eaux potables et d'assainissement – et d'interroger ainsi les éventuelles formes alternatives de participation. Il s'est agi de confronter les observations et les expériences de mise en pratique des formes de participation entre différents acteurs (17 participants) comme des chercheurs (universités de Limoges, de Nanterre, Lyon, Tours, IRSTEA, ENGEES), des animateurs des Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) en Vienne, Haute Loire, Dordogne et des représentants d'associations (CRID, CEIDF).

Le colloque s'est organisé en trois sessions et une table ronde. La première session a permis d'explorer les innovations et nouvelles formes de la participation générées ou promues au sein des institutions ou structures formelles existantes. Les participants se sont ainsi attachés à décrire les limites des dispositifs participatifs institutionnalisés. Une table ronde réunissant des animateurs de SAGE et le directeur d'un EPTB (Établissement public Territorial de Bassin) au sujet des SAGE, des Contrats de rivières, des Comités de bassin, des Groupes d'Usagers de l'Eau, etc. La seconde session visait à discuter des formes de participation hors des institutions établies, ou aux marges de celles-ci (par des associations d'usagers ou des groupements d'actions locales, des mouvements écologistes ou citoyens, des mouvements sociaux ou autochtones, etc.). Enfin, la troisième session visait à discuter des nouveaux outils participatifs de recherche dans le domaine de l'eau (formes de sciences participatives, pratiques de cartographie participative, modélisation d'accompagnement les jeux de rôle, etc.).



Séminaire à l'université de Limoges

4. Études des actions menées par l'Association de Défense de l'ENvironnement de Claye-Souilly et ses Alentours (ADENCA) / co-encadrement d'un Atelier de Territoire par des étudiants de Master 2 portant sur la cartographie des cours d'eau

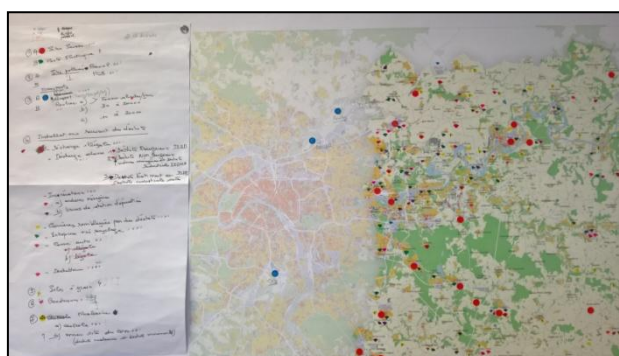
L'ADENCA, partenaire retenu dans le cadre du PICRI, est une association de protection de l'environnement dont l'objectif est de dénoncer les différentes activités polluantes dans le département de la Seine et Marne et plus particulièrement celles concernant la qualité des eaux d'un affluent de la Marne, la Beuvronne. Fondée en 2008, cette association s'est créée face au manque du tissu associatif dans cette zone située au nord-est du département soumise à de fortes pressions liées aux activités industrielles et agricoles : présence de l'aéroport Charles-de-Gaule, sites SEVESO, concentration de décharges, de casses automobiles et d'incinérateurs, zone d'épandage de boues urbaines, etc. Les activités de l'association passent notamment par une veille de ces activités polluantes et par une diffusion active de ces informations via son site internet (adenca.over-blog.com) comprenant plus de 48 catégories (nuisances aériennes, géothermie, biodiversité, etc.). De même, sa présidente participe activement en tant que représentant associatif à différents comités de suivi de projets (COPIL 77, enquêtes publique, etc.).

Notre étude a porté sur les processus et les réalisations cartographiques singuliers effectués par cette association autour de trois axes. Le premier porte sur la réalisation technique de ces cartes et leur diversité : passage des cartes papier au numérique, utilisation de logiciel de dessin libre, etc. Le second axe porte sur le choix de la sémiologie graphique utilisée et enfin le dernier axe porte sur la l'importance symbolique de ces cartes et de leurs utilisations : valeur de la carte comme « *carte de visite* » ; cartes actualisées et publiées à plusieurs reprises ; utilisation par d'autres groupes de travail (Copil 77).

Sur la lancée, un atelier de cartographie a été organisé avec l'ADENCA afin de mettre à jour la carte de pollution de la Seine et Marne.

Un forum citoyen a été organisé en juin 2016 à Chelles avec « une seule planète », le programme d'éducation populaire du CRID sur la pollution de la Marne.

Par ailleurs, en lien avec la formation du master GEDELO de l'université de Nanterre, un groupe de 6 étudiants, co-encadrés par Marie-Anne Germaine (MCF), a réalisé un projet d'atelier de territoire intitulé « Cartographie des cours d'eau sur le bassin de la Beuvronne : diagnostic de terrain et enquêtes auprès des usagers ». Ce travail porte sur l'étude du processus de réalisation cartographique des cours d'eau dans ce bassin par la préfecture de Seine-et-Marne suite à une demande du Ministère de l'environnement en 2015 afin d'assurer la bonne application de la police de l'eau. Si la reconnaissance des cours d'eau principaux ne pose pas de problèmes, la désignation du « chevelu » hydrographique des têtes de bassin versant fait débat ; elle suscite des conflits entre agriculteurs, propriétaires et services de l'Etat – le déclassement de 300 km de cours d'eau étant à l'étude. Les étudiants restitueront un travail bibliographique sur la cartographie des cours d'eau, un diagnostic de terrain et un compte-rendu des enquêtes menées auprès des acteurs impliqués dans la réalisation de cette cartographie, soit le groupe de travail de la DDT, et tous acteurs concernés par cette cartographie : agriculteurs, exploitants de parcelles, riverains, etc.



Cartographie des activités polluantes en Seine et Marne

5. Études et cartographie des puits privés dans la commune de St-Michel-sur-Orge en collaboration avec l'association Aggl'Eau Publique Val d'Orge

L'association Aggl'Eau Publique Val d'Orge, deuxième partenaire retenu dans le cadre du PICRI, est une association qui milite pour la promotion d'une gestion publique de l'eau potable dans l'ensemble des communes appartenant à l'EPCI Cœur d'Essonne Agglomération. Un questionnaire a été formulé autour de la connaissance de l'eau du sous-sol et plus précisément de l'usage de l'eau des puits privés. Cette étude concentre plusieurs enjeux : répertorier le patrimoine hydraulique que constitue ces puits, identifier les différents usages de l'eau de ces puits, sensibiliser les habitants sur la question de la gestion de l'eau potable et enfin faire connaître les activités de l'Aggl'Eau. Le choix de la commune de Saint Michel-sur-Orge tient à la configuration hydraulique et géologique particulière de la commune et de son usage ancien des puits et des sources (lavoirs, fontaines, etc.). Trois quartiers anciens font l'objet de l'étude : le quartier Gambetta, le quartier Ancien et enfin le quartier Sablons Picasso.

Réglementairement, les particuliers sont dans l'obligation de déclarer leurs puits lorsqu'ils alimentent une consommation domestique égale ou inférieure à 1000 m³ annuels depuis 2009, mais seulement une dizaine de puits on fait l'objet d'une déclaration sur la commune. Cette déclaration se fait via un formulaire CERFA disponible en ligne sur le site dédié du ministère de l'environnement. Elle présente un double enjeu : environnemental, en cas de contamination de la ressource, mais aussi sanitaire afin de contrôler la qualité de l'eau en cas de consommation humaine. Aucune sanction n'est prévue en cas de non déclaration. Toutefois, le propriétaire d'un puits non recensé par l'administration peut être déclaré responsable d'une pollution de la nappe phréatique si elle est contaminée par l'intermédiaire de son ouvrage. Un travail de recherche aux archives de la commune a été réalisé afin de trouver des documents relatifs à ces puits. Les plans cadastraux de 1823 et 1987 ne contiennent aucune donnée pour la raison que les puits ne sont pas taxés et n'ont fait jusqu'à présent l'objet d'aucune obligation de déclaration.

L'enquête participative de terrain implique différents membres de l'association Aggl'Eau Publique Val d'Orge. Elle consiste en un recensement cartographique des puits par l'intermédiaire de cartes de terrain générées avec le fond de plan du site Open Street Map. Ces cartes sont ensuite numérisées et les informations classées par type (puits ouvert, fermé, puisards, etc.). Elles sont reportées sur le site en ligne afin de les géo-localiser. Un questionnaire complète cette enquête afin d'obtenir des renseignements sur les caractéristiques techniques et les usages de ces puits, la qualité de l'eau, la connaissance de la réglementation, et enfin la perception de ces ouvrages (avantage ou contrainte).



Puits à Saint-Michel sur Orge

5) De nouveaux enjeux pour la gestion publique de l'eau dans la métropole

La réforme territoriale a transféré au 1^{er} janvier 2016, les compétences eau et assainissement à chacun des 12 territoires de la métropole du Grand Paris. Ils ont jusqu'au 1^{er} janvier 2018 pour décider de quelle façon ils vont l'exercer. Au-delà de cette zone urbaine centrale, la compétence est transférée (au 1^{er} janvier 2017) des communes et des agglos existantes à de nouvelles super agglos plus étendues comme la Communauté urbaine Grand Paris Seine Oise. Cette situation offre une nouvelle chance pour étendre le périmètre de la gestion publique. 2016 a surtout été une année de mise en place pour ces nouveaux territoires et grandes agglos qui ne se sont pas emparés, dans les faits, des enjeux de l'eau et de l'assainissement et ont poursuivi les gestions existantes à titre provisoire. Mais nous avons quand même pu commencer à poser les jalons d'une réflexion globale pour dessiner des alternatives au duopole Veolia Suez qui domine la région parisienne. Nous avons saisi les élus de ces questions et sensibilisé la population par de premières rencontres.

Cap sur la gestion publique dans le territoire 12, Grand Orly Seine Bièvre

C'est le cas notamment dans le territoire 12, Grand Orly Seine Bièvre avec en point d'orgue, mercredi 7 décembre à Ivry, une réunion « cap sur la gestion publique » qui a connu un succès manifeste avec plus d'une centaine de participants et plus de deux heures de débats passionnés. Des citoyens et des élus de nombreuses villes du territoire étaient présents : Arcueil, Fresnes, Gentilly, Ivry, Juvisy, Le Kremlin-Bicêtre, Orly, Thiais, Villeneuve-le-Roi, Viry-Châtillon, Vitry... Du côté des associations, on retrouvait la Coordination Eau Île-de-France, ATTAC Val de Marne, le collectif eau publique Nord Essonne, la fabrique Vitry en mieux, etc. Des organisations syndicales étaient également représentées comme la CGT (collectif eau IDF) et la FSU (personnels territoriaux) directement intéressées au sujet.



Fondation de l'AREP Val de Seine

Pour s'adapter au nouveau contexte institutionnel avec la mise en place de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPS&O) à qui la gestion de l'eau et de l'assainissement est confiée au 1^{er} janvier 2017, les Associations qui combattent pour le retour de l'eau en régie publique (Eau Val de Seine – Poissy, Les Mur'Eau, AREP-CAMY) ont décidé de fusionner en une seule : AREP-Val de Seine, affiliée à la Coordination Eau île de France et à la Coordination nationale Eau Bien Commun – France.

Libérer l'Essonne de la mainmise de Suez

Le 17 décembre 2015, la Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne décide de prolonger pour 20 ans et par simple avenant les contrats de distribution d'eau potable pour les communes de Savigny/Orge et de Paray-Vieille-Poste. Une décision contre laquelle nous déposons un recours avec la Fondation France Libertés, des citoyens, des associations locales et des élus. Une campagne de financement participatif avec le site WeJustice permet de couvrir les frais de cette procédure.

A Viry-Châtillon, la régie Eau des Lacs de l'Essonne est sabordée par le maire : l'usine neuve destinée à utiliser l'eau de l'aqueduc du Loing, fournie par Eau de Paris, est désaffectée pour retourner se fournir auprès de ... Suez ! Une décision que nous attaquons en justice avec la Fondation France Libertés...

Dans le Val d'Orge, les habitants et leur association, Aggl'eau publique Val d'Orge, affiliée à la Coordination Eau Île-de-France changent la donne ; une régie publique se met en place suite à l'expression très majoritaire des habitants lors d'une consultation par voie postale ; elle verra le jour le 1^{er} mai 2017.

Bref, la bataille fait rage dans ce département et nous publions un quatre pages à 30 000 exemplaires pour sensibiliser et mobiliser les citoyens concernés.

SEPG : succès des usagers au TA

Dans un jugement rendu le 11 octobre 2016, le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise a annulé les délibérations du 29 mai 2013 du Syndicat des eaux de la presqu'île de Gennevilliers (SEPG) qui choisissaient l'affermage comme mode de gestion du service public de l'eau et approuvaient l'avenant au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'établissement d'un schéma directeur d'eau potable.

Cette décision fait suite au recours déposé en 2013 par la Coordination Eau Île-de-France, Naturellement Nanterre et ATTAC 92, ainsi que des citoyens de cinq villes membres du SEPG. Cette décision de justice est rendue au nom de l'obligation de publicité des débats. En effet, ces délibérations avaient été prises à huis clos, des citoyens voulant assister au débat avaient été refoulés à l'entrée des locaux.

La place des citoyens est confortée par ce jugement qui concerne 600 000 habitants d'une dizaine de villes. Ce fabuleux contrat privé (le 3^e en France dans le domaine de l'eau après celui du SEDIF et celui de Marseille métropole) constitue une manne quasi illimitée pour Suez qui lui permet de remporter d'autres marchés dans des conditions moins favorables.

6) Eau en bouteille : environnement, business, santé

L'eau en bouteille est partout vendue comme plus propre, plus pure, plus saine que l'eau du robinet. Derrière les stratégies marketing des grands groupes, qu'en est-il vraiment ? Au delà des questions sanitaires, l'impact environnemental et la privatisation d'un bien commun étaient au programme d'une rencontre avec Maude Barlow, organisée le 22 mars, par la Coordination Eau Île-de-France en partenariat avec les associations estudiantines Dauphine Durable et NOISE et les étudiants du Master 1 Affaires internationales et développement parcours Développement durable.

Maude Barlow est présidente nationale du Conseil des Canadiens et directrice du Forum international sur la mondialisation. Elle est également directrice du projet *Blue Planet*, mouvement citoyen qui s'est donné pour objectif de protéger l'eau douce à l'échelle de la planète.

Outre, la privatisation d'une ressource vitale pour l'humanité, les bouteilles d'eau posent de nombreux problèmes environnementaux. En effet, on n'en recycle qu'une faible partie et le processus de fabrication, ainsi que leur transport causent des dommages importants à l'environnement. Il s'agit d'un combat important à mener qui rejoint celui pour le changement de nos modes de vie et la lutte contre le réchauffement climatique.



Célia Blauel reçoit des mains de Maude Barlow le label communauté bleue

A la suite de cette rencontre avec les étudiants, Maude Barlow a décerné le label communauté bleue à la ville de Paris. Le projet Communautés bleues est une initiative conjointe du Conseil des Canadiens et du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Les communautés bleues ont pour objectif de protéger les services publics d'approvisionnement en eau et de défier l'industrie de l'eau embouteillée.